



• Dernières nouvelles de la colonie de phoques par Laëtitia Dupuis, Chargée de mission phoques

Picardie Nature au travers de son programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme réalise un suivi régulier de la colonie de phoques de la baie de Somme...

Régulièrement les adhérents de l'association se rendent en baie de Somme pour :

> **étudier la population de phoques (suivi des effectifs, suivi des naissances, repérage des symptômes pathologiques, photo-identification des individus...)** ;
des prospections aériennes, terrestres et maritimes sont menées de manière décadaire ;

> **protéger les zones de repos des phoques : ils veillent au respect d'une distance de 300 mètres entre les reposoirs utilisés par les animaux et les activités humaines ; des week-ends de protection et une surveillance estivale, sont organisés ;**

> **sensibiliser le public au respect du rythme de vie des phoques et de son environnement par des animations d'exposition, de balades, de conférences et de points d'observation proposés régulièrement tout au long de l'année.**

Deux espèces de Phoques sont actuellement présentes en baie de Somme :

- le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina vitulina*)

- le Phoque gris (*Halichoerus grypus*)

Elles se distinguent très aisément de par leur morphologie.

Les phoques se reposent hors de l'eau à marée basse, ils utilisent les reposoirs (bancs de sable émergés à marée basse) pour régénérer leur énergie (toute l'année), pour mettre bas et allaiter les petits (juin-juillet), pour muer (de juin à septembre)... Le nombre de phoques dénombrés varie donc en fonction des saisons, des horaires des marées...

La population de phoques de la baie de Somme est constituée de 290 Phoques veaux-marins et 70 Phoques gris.

Octobre 2012

Au cours de ce mois nous avons réalisé 4 séances de terrain (3 terrestres et 1 maritime) en baie de Somme.

Au maximum 245 Phoques veaux-marins et 77 Phoques gris ont été observés.

3 animations (2 points d'observation et 1 sortie) ont été proposées gratuitement au grand public, elles ont permis de sensibiliser plus de 670 personnes.

Au cours de ce mois d'octobre, 5 mammifères marins ont été signalés échoués : 3 Phoques veaux-marins vivants se sont fait surprendre par les marées hautes de grands coefficients. Ils se sont retrouvés enfermés dans des mares de hutte de chasse, dans le fond de l'estuaire. 1 est ressorti seul ; les 2 autres ont été capturés et remis en baie depuis Le Hourdel. 2 Marsouins communs morts.

Septembre 2012

6 séances de terrain en baie de Somme,
Au maximum, 260 Phoques veaux-marins et 70 Phoques gris observés,

9 animations réalisées, près de 1000 personnes sensibilisées,

5 mammifères marins ont été signalés, échoués.

Août 2012

mise en place de la surveillance estivale du 2 juin au 25 août,

36 séances de terrain en baie de Somme et 19 en baie d'Authie.

Au maximum, ont été observés : - 48 Phoques veaux-marins et 17 Phoques gris, en baie d'Authie, - 370 Phoques veaux-marins et 92 Phoques gris en baie de Somme.

138 interventions ont été réalisées sur des personnes pratiquant une activité à proximité des groupes principaux des phoques (promenade, kayak principalement), elles ont permis de contacter 468 personnes. 24 mises à l'eau d'un groupe de phoques ont été observées, principalement dues à des promeneurs et des kayakistes,

94 animations ont été réalisées : sorties, points d'observation (en baie de Somme et d'Authie) et expositions, conférences ont permis de sensibiliser 16850 personnes,

3 Marsouins communs ont été signalés échoués morts.

Juillet 2012

mise en place de la surveillance estivale du 2 juin au 25 août,

• Des phoques à la hutte... par Laëtitia Dupuis, Chargée de mission phoques

Jeudi 18 octobre Un appel reçu d'un huttier indiquait la présence d'un Phoque veau-marin dans sa mare. Il s'agissait d'un jeune de l'année, non marqué donc un animal sauvage jamais manipulé par l'homme. Arrivé lors de la marée haute par grand coefficient, ce phoque ne pouvait plus sortir naturellement. En détresse, car n'évoluant pas naturellement dans son milieu, ce phoque a été capturé et remis en milieu naturel le dimanche.

Vendredi 5 octobre Un appel reçu d'un huttier indiquait la présence d'un Phoque veau-marin dans sa mare. Il s'agissait d'un jeune phoque soigné au centre de sauvegarde de la Faune sauvage et remis en milieu naturel la veille : «llette». Arrivé la veille, par grand coefficient de marée haute, ce phoque ne pouvait plus sortir naturellement. En détresse, car n'évoluant pas naturellement dans son milieu, ce phoque a été capturé et remis en milieu naturel le samedi.

42 séances de terrain en baie de Somme et 27 en baie d'Authie.

Au maximum, ont été observés : - 51 Phoques veaux-marins et 28 Phoques gris, en baie d'Authie, - 312 Phoques veaux-marins et 56 Phoques gris en baie de Somme.

152 interventions ont été réalisées sur des personnes pratiquant une activité à proximité des groupes principaux des phoques (promenade, kayak principalement), elles ont permis de contacter 502 personnes. 53 mises à l'eau d'un groupe de phoques ont été observées, principalement dues à des promeneurs et des kayakistes,

106 animations ont été réalisées : sorties, points d'observation (en baie de Somme et d'Authie) et expositions, conférences ont permis de sensibiliser 15862 personnes,

23 signalements de mammifères marins échoués (1 Phoque gris, observé mais pas réellement en détresse ; 6 Marsouins communs morts ; 1 Phoque veau-marin signalé mais jamais retrouvé ; 15 Phoques veaux-marins échoués (13 vivants et 2 morts)).

Lundi 1er octobre Un appel reçu d'un huttier indiquait la présence d'un Phoque veau-marin dans sa mare. Il s'agissait d'un jeune phoque soigné au centre de sauvegarde de la Faune sauvage et remis en milieu naturel la veille : «Gargalo». A la marée haute suivante, la mare a été recouverte par le flot et le phoque a retrouvé la mer.

